

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge  
après dépôt de l'acte au greffe****\*17102010\***

Je

**DÉPOSÉ AU GREFFE LE****05-07-2017****TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE TOURNAI**

Greffier

**N° d'entreprise : 0442.903.978****Dénomination****(en entier) : AVIP****(en abrégé) :****Forme juridique : Société anonyme****Adresse complète du siège : Rue des Prés du Roy 17 - 7800 Ath****Objet de l'acte : Démissions - Nominations**

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 12 juin 2017.

Après avoir délibéré, l'Assemblée décide à l'unanimité des voix :

1. De prendre acte de la démission de Monsieur Vincent LORFEVRE, N.N. 63.11.09-113.47, domicilié à 7822 ATH, Chemin de la Cavée, n° 25, de ses mandats d'administrateur et d'administrateur-délégué et ce, avec effet au 12 juin 2017 ;

2. De prendre acte de la démission de Monsieur Pol LORFEVRE, N.N. 59.02.28-153.66, domicilié à 7822 ATH, Chemin de la Tourette, 50, de ses mandats d'administrateur, avec effet au 30 juin 2017 et d'administrateur-délégué, avec effet au 12 juin 2017; L'Assemblée générale prend acte que ses membres s'engagent à confirmer cette démission et à voter la décharge de ces administrateurs et administrateurs-délégués à la prochaine Assemblée générale ordinaire, sauf en cas de dol, faute grave ou faute légère habituelle ;

3. De prendre acte de la démission des mandataires spéciaux, avec effet au 12 juin 2017 ;

4. De nommer à compter de ce jour, en tant qu'administrateur de la Société, Monsieur Frederik D'HAENE, N.N.72.06.26-159.33, domicilié à 7900 LEUZE-EN-HAINAUT, Chemin de motte à faux, n° 16b, ici présent et qui a accepté ;

5. De nommer à compter de ce jour, en tant qu'administrateur de la Société, Monsieur Filip D'HAENE, N.N. 66.09.03-099.96, domicilié à 7860 LESSINES, Profond Chemin, n° 68, ici présent et qui a accepté ;

6. Que les mandats d'administrateur nouvellement nommés seront exercés respectivement avec effet au 12 juin 2017 pour une durée de 6 ans renouvelable.

Que leurs mandats d'administrateur seront exercés à titre gratuit sauf décision contraire que l'Assemblée générale pourrait prendre.

Extrait du Procès-verbal du conseil d'administration du 12 juin 2017.

**Nomination de Monsieur Frederik D'Haene et Monsieur Filip D'Haene en tant qu'administrateurs-délégués.**

Après avoir délibéré, le conseil d'administration décide à l'unanimité des voix :

1. de déléguer au profit de Monsieur Frederik D'HAENE, et/ou Monsieur Filip D'HAENE la gestion journalière de la société ainsi que sa représentation en ce qui concerne cette gestion.

2. Que les administrateurs-délégués exerceront leurs mandats de délégué à la gestion journalière pour une durée indéterminée à compter de ce jour et à titre gratuit, sauf décision contraire que le conseil d'administration pourrait prendre.

Dans le cadre des pouvoirs ainsi délégués, la société sera valablement engagée par la simple signature des administrateurs-délégués, agissant seuls ou conjointement.

Agissant dans ce cadre, les administrateurs-délégués, n'auront, le cas échéant, à justifier d'une quelconque autorisation spéciale ou préalable.

Pour extraits conformes,  
Filip D'HAENE  
Administrateur-délégué

Frederik D'HAENE  
Administrateur-délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/07/2017 - Annexes du Moniteur belge